

Eradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030

Déclaration du groupe des Entreprises

Si on ne revient pas ici sur les problèmes structurels dus au marché du travail, une action volontariste et concertée contre l'exclusion et la grande pauvreté doit être menée. L'avis présenté est en cela ambitieux dans son objectif, réaliste dans sa durée.

Pour réduire la fracture sociale et pour favoriser le retour à l'emploi des personnes en difficulté et sans emploi, il faut impérativement mettre l'accent sur les leviers qui ont fait preuve de leur efficacité, pour les adapter, les rénover, les simplifier. Et pour cela, il faut agir pour mieux éduquer, mieux former, mieux accompagner. Plusieurs des préconisations de cet avis vont dans ce sens et c'est une bonne chose.

Nous avons une conviction : c'est le retour à l'emploi dans les entreprises petites et grandes qui est le vecteur principal d'insertion de personnes en situation de pauvreté et donc vecteur de cohésion sociale. Il faut placer l'emploi comme perspective prioritaire du parcours d'insertion, coordonner et mettre en cohérence les différents dispositifs et prestations d'insertion pour une meilleure efficacité et enfin, expérimenter et évaluer de nouvelles réponses au niveau territorial. Là aussi, nous soutenons les recommandations de cet avis qui vont en ce sens : en particulier celle de soutenir une meilleure intégration des salariés employés par le secteur de l'insertion par l'activité économique ; ou encore l'idée de développer des concertations dans les branches professionnelles pour favoriser l'insertion des réfugiés.

Pour autant, nous insistons sur la nécessité de rationaliser : le non recours et la dispersion des politiques publiques, le chevauchement de mesures justifiées soit en raison des publics, des territoires, de la catégorie sociale, des acteurs ...qui sans coordination et évaluation, ne conduisent pas aux résultats espérés. Vous l'avez rappelé : la gouvernance doit être aussi clarifiée.

Enfin, nous avons une réserve : celle de la soutenabilité financière de certaines mesures proposées. Mais c'est en travaillant ces pistes que nous avancerons sur leur faisabilité ou non.

En saluant le travail de qualité des rapporteurs, le groupe des entreprises a voté favorablement.